

LYCEE PRIVE CHARLES DE FOUCAULD

INFOS FAMILLE LYCEE N°2 Année 2018/2019

1) Week End de révision :

- Le lycée sera ouvert le samedi 15 et le dimanche 16/12 de 9h à 17h pour des révisions.
- Les élèves de Terminale de la série Scientifique partiront pour un weekend de révision du mercredi 12 au vendredi 14 décembre 2018 au Village Nature situé près de Marne la Vallée (77).

2) Orientation :

- Le jeudi 15 novembre 2018 à 18h : soirée orientation pour les élèves des classes de la série Littéraire
- Le samedi 16 février 2019 : Journée orientation de la série Scientifique avec la venue des anciens élèves pour des témoignages et débats
- Le Vendredi 25 janvier 2019 à 18h : Speed meeting de la série STMG.

3) Réunions Parents / Professeurs :

- 2GT : mardi 4 décembre et jeudi 6 décembre 2018.
Vous pourrez vous inscrire via votre compte école directe à compter du lundi 19 novembre. Les inscriptions seront limitées à 4 enseignants et se termineront le mercredi 28 novembre à 12h.
Si vous souhaitez cependant prendre rendez-vous avec un enseignant qui ne serait pas disponible ce soir-là, nous vous invitons à demander un rendez-vous par le biais du carnet de liaison de votre enfant.
- 1ères et Terminales : samedi 12 janvier suivi d'une réunion d'information concernant PARCOURS'SUP. Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement via l'info famille du mois de décembre 2018 disponible sur école directe.

4) Examens Blancs :

Pour toutes les classes de 1ères et de Tales, les examens blancs auront lieu sur la période du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018.

Semaine du 17/12/2018 : les emplois du temps sont modifiés et la semaine est banalisée pour les évaluations. Un planning spécifique sera affiché et communiqué par Ecole Directe aux élèves et aux familles.

5) Voyages :

- Les classes de la série S (1ères et Tales) effectueront un voyage du 11 au 17 mars 2019 à Courchevel.
- Les classes de Terminales des séries ES et STMG effectueront un voyage au ski du 24 au 29 mars 2019.
- Un Voyage Irlande sera proposé aux élèves des classes de 2^{nde} prévu du 15 au 22/03/2019 (circulaire à venir).

6) Ecole directe :

Pour tout problème avec Ecole directe, vous pouvez contacter Mme LECERTISSEUR de préférence par téléphone au 01 46 06 19 42 sinon par Mail : sandrine.lecertisseur@lamadone.fr

7) Recensement et Inscription sur les listes électorales :

- Depuis janvier 1999, tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.
La mairie remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.
Elle sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP BAC, permis de conduire...).
- Elections européennes mai 2019 : les élèves de Terminales ayant atteints leur majorité aux dates des scrutins pourront voter s'ils sont inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018.

8) Administration :

Il est important de nous faire connaître toutes les modifications de coordonnées (postales, téléphoniques, bancaires) qui pourraient intervenir avant la rentrée scolaire ou pendant l'année scolaire.

Merci de les transmettre par courriel à l'adresse suivante : administratif@lamadone.fr, en fournissant un justificatif de domicile.

Deux certificats de scolarité ont été remis à chaque élève au début de l'année scolaire. Ils sont téléchargeables à partir de votre compte école directe.

9) Site Internet :

Le site internet fait peau neuve !

Un nouveau site internet pour le groupe scolaire La Madone est en ligne depuis quelques jours. Que votre enfant soit à l'école Sainte-Marie, au collège Saint-Vincent ou au lycée Charles de Foucauld, une seule adresse est à enregistrer dans vos favoris afin de rester constamment informé sur la scolarité de votre enfant :

<http://www.lamadone.fr>

10) Taxe d'apprentissage :

Le lycée et l'UFA Charles de Foucauld sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage :

- Au titre du Hors Quota (catégories A et B) pour les formations technologiques qu'il dispense : baccalauréat STMG, BTS MUC / NDRC / SIO. Faire apparaître sur votre déclaration la mention suivante **pour le Hors Quota : Etablissement bénéficiaire Lycée Charles de Foucauld N° UAI : 0754086J – Adresse : 5, rue de la Madone 75018 Paris**
- Au titre du Quota pour la formation en apprentissage de la licence professionnelle informatique ACSID mention CAWMS (Conception d'Applications Web et Mobiles Sécurisées) dispensée au sein de l'UFA. Faire apparaître sur votre déclaration la mention suivante **pour le Quota : UFA Charles de Foucauld N° UAI : 0754458N – Adresse : 5, rue de la Madone 75018 Paris.**

Si vous êtes assujettis à la taxe d'apprentissage nous vous rappelons que la campagne va bientôt commencer.

Nous vous proposons de vous accompagner dans les démarches liées à votre déclaration et au paiement de cette taxe : Vous pouvez contacter Madame HAKIMI Lina, Développeur de l'apprentissage au Lycée : 5 rue de la Madone 75018 PARIS dev.apprentissage@lamadone.fr Tél : 01 46 07 72 59.

Par avance, nous vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter dans le financement de nos projets.

11) Nouvelle Formation :

Notre établissement a ouvert une nouvelle formation en apprentissage cette année scolaire : une licence professionnelle Analyste Concepteur des Systèmes d'Informations et de Décisions (ACSID).

Cette dernière accueille des étudiants après une formation en BTS SIO, Informatique ou en IUT. Le diplôme est préparé en partenariat et délivré par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

Vous pouvez nous aider à la faire connaître ou eut être proposer des contrats d'apprentissage à votre entreprise.

Vous pouvez contacter Monsieur Olivier LORENTZ, Directeur de l'Enseignement Supérieur, par mail à dir.ens.sup@lamadone.fr .

12) Stages

1) Collège : stage de découverte professionnelle

Les élèves de 3ème effectueront un stage de découverte professionnelle qui aura lieu du 17 au 21 décembre 2018. Ce stage est obligatoire et fait partie intégrante de leur formation.

Dans le cas où votre entreprise pourrait accueillir un collégien durant la période de stage citée ci-dessus, nous vous remercions de bien vouloir contacter Mme GUEDES par mail à secretariat.college@lamadone.fr.

2) Lycée : Enseignement Supérieur

Les étudiants de BTS du groupe scolaire La Madone doivent effectuer un stage obligatoire afin de valider leur année.

Vous trouverez ci-dessous les dates de stage par niveau :

- BTS SIO 1ère année : stage du 06/05/2019 au 07/06/2019 : secteur informatique
- BTS SIO 2ème année : stage du 07/01/2019 au 09/02/2019 : secteur informatique
- BTS NDRC 1ère année : stage du 29/10 au 23/11/2018 et du 06/05/2019 au 21/06/2019 : secteur de la vente en négociation relation client.
- BTS NRC 2ème année : stage du 22/10 au 23/11/2018, secteur de la vente en négociation relation client.
- BTS MUC 1ère année : stage du 05/11 au 24/11/2018, du 21/01/2019 au 02/02/2019 et du 06/05/2019 au 08/06/2019 : secteur de la vente en unité commerciale.
- BTS MUC 2ème année : stage du 05/11 au 24/11/2018 et du 21/01/2019 au 02/02/2019 : secteur de la vente en unité commerciale.
- Licence professionnelle en informatique CAWMS, en apprentissage : Conception d'Applications Web et Mobiles Sécurisées. Si vous recherchez un apprenti dans cette spécialité n'hésitez pas à nous faire parvenir votre offre.

Dans le cas où votre entreprise pourrait accueillir un étudiant durant les périodes de stage citées ci-dessus, nous vous remercions de bien vouloir contacter Mme DE MAGALHAES par mail à edemagalhaes@lamadone.fr ou de compléter le formulaire dans l'espace entreprise de notre site internet.

13) Réunion pédagogique Réforme du lycée et du Baccalauréat

La mise en place de la réforme du lycée nécessitera quelques réunions pédagogiques cette année.

Une première rencontre entre les enseignants aura lieu le lundi 12 novembre de 15h à 18h. Les cours finiront à 14h55 ce jour-là.

Vacances scolaires

Noël :

Du vendredi 21 décembre 2018 après les cours au lundi 7 janvier 2019 au matin.

Hiver :

Du vendredi 22 février 2019 après les cours au lundi 11 mars 2019 au matin.

Printemps :

Du vendredi 19 avril 2019 après les cours au lundi 6 mai au matin.

8 Mai :

L'établissement sera fermé le mercredi 8 mai 2019, Victoire 1945.

Ascension :

L'établissement sera fermé du mercredi 29 mai 2019 après les cours au lundi 3 juin au matin.

Pentecôte :

L'établissement sera fermé le lundi 10 juin, lundi de Pentecôte.